

Dois-je me préparer pour l'entretien?

Le fait de vous préparer contribuera à abrégé l'entretien. Vous trouverez ci-dessous une liste partielle des renseignements qui vous seront demandés. Vous pouvez les prendre en note dès maintenant; ainsi vous serez prêt à les fournir lors de l'entretien. Il vous suffit de répondre du mieux que vous pouvez.

- Nom, adresse et spécialité des médecins consultés au cours des cinq dernières années; fournir également la date de la dernière visite, le motif de cette visite et le traitement prescrit.
- Taille, poids et tension artérielle (si celle-ci a été mesurée dernièrement).
- Maladies, examens, traitements et hospitalisations, particulièrement au cours des cinq dernières années (fournir dates et précisions).
- Médicaments pris actuellement (nom, posologie, nom du médecin qui les a prescrits, date à laquelle ils ont été prescrits pour la première fois et motif de la prescription).
- Antécédents médicaux du père, de la mère, des frères et des sœurs si l'on a diagnostiqué chez eux, avant l'âge de 65 ans, une affection telle qu'une maladie cardiaque, la maladie d'Alzheimer ou la maladie de Parkinson.

Que se passe-t-il ensuite?

Une fois l'entretien terminé, nous examinerons l'information contenue dans votre proposition. Si nous demandons plus de renseignements à votre médecin, nous devons normalement attendre quelques semaines avant de recevoir son rapport. Dans l'intervalle, nous poursuivons le traitement de votre proposition.

Qu'advient-il de mes renseignements personnels?

Nous enregistrons l'entretien téléphonique et vous remettrons une copie de la transcription en même temps que votre contrat afin que vous puissiez vérifier l'information. Si l'entretien a été effectué en personne, vous pourrez vérifier l'information à la fin de l'entretien.

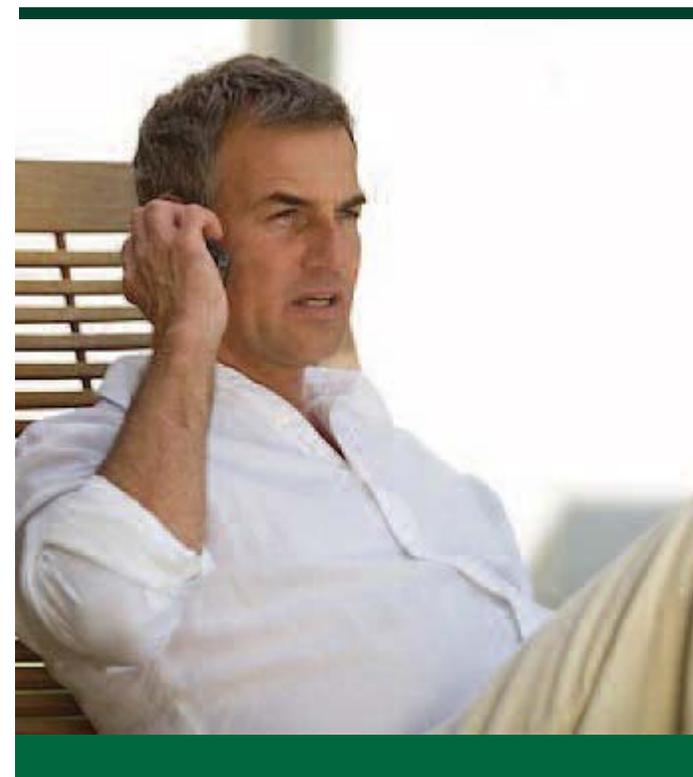
À la Financière Manuvie, nous accordons une grande importance au respect de la vie privée. Les renseignements que nous recueillons font l'objet de la plus stricte confidentialité et ne sont utilisés qu'aux fins exposées dans la proposition afférente à votre contrat, c'est-à-dire pour tarifier et administrer votre contrat d'assurance.

SoinsVie est un produit de la Financière Manuvie (La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturiers). Les noms Manuvie et Financière Manuvie, le logo qui les accompagne et le titre d'appel « Pour votre avenir » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturiers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

MK2105F (01/2011)

 **Financière Manuvie**
| Pour votre avenir^{MC}

Entretien pour la souscription d'un contrat SoinsVie



 **Financière Manuvie**
| Pour votre avenir^{MC}

solide fiable sûre avant-gardiste

SoinsVie

SoinsVie est ... une assurance soins de longue durée.

Elle vous procure un soutien financier si une déficience décrite dans votre contrat vous empêche de prendre soin de vous-même. Le contrat SoinsVie vous aide non seulement à protéger votre épargne et vos placements, mais il vous permet aussi de choisir le type de soins que vous voulez recevoir.

Planifier votre avenir, c'est aussi vous préparer à l'éventualité où vous auriez besoin de soins de longue durée lorsque vous serez âgé. Vous avez déjà fait le premier pas en parlant à votre conseiller de votre intérêt pour l'assurance soins de longue durée.

L'étape suivante consiste à passer en revue la liste de présélection avec votre conseiller pour savoir si vous devriez remplir une proposition. Si vous remplissez une proposition, nous vous contacterons pour fixer un entretien qui nous permettra de recueillir les renseignements personnels et médicaux dont nous avons besoin pour évaluer votre admissibilité.

Comment se déroule l'entretien?

Peu de temps après avoir reçu votre proposition, normalement dans les deux jours ouvrables, nous communiquerons avec vous pour fixer un entretien téléphonique ou un entretien en personne.

L'entretien est une formalité toute simple qui peut avoir lieu chez vous, dans le confort de votre maison, ou à votre travail, du lundi au vendredi, entre 8 h et 20 h, heure de l'Est.

Prenez note que l'intervieweur ne fait que recueillir des renseignements et ne pourra pas répondre à vos questions sur le contrat. Si vous avez des questions sur la proposition ou sur le contrat, nous vous suggérons de communiquer avec votre conseiller.

Si vous avez 70 ans ou moins

Nous communiquerons avec vous pour un entretien téléphonique. Nous pourrions aussi, dans certains cas, vous rencontrer en personne ou demander à votre médecin de nous fournir des renseignements complémentaires.

Si vous avez plus de 70 ans

Nous vous rendrons visite pour un entretien en personne et demanderons à votre médecin de nous fournir des renseignements sur votre santé.

En quoi consiste l'entretien?

Un entretien téléphonique dure environ de 30 à 60 minutes selon la complexité de vos antécédents médicaux. Nous vous poserons des questions sur votre expérience professionnelle, vos loisirs, vos activités quotidiennes et votre mode de vie. Nous vous poserons également des questions d'ordre médical, que votre conseiller, par ailleurs, vous aura peut-être déjà posées. En outre, nous vous demanderons de vous soumettre à plusieurs exercices verbaux et numériques de base. Ces exercices cognitifs peuvent paraître simples, mais ils sont essentiels au processus d'évaluation, et nous demandons à tous les proposants de s'y soumettre.

Un entretien en personne dure de 30 à 60 minutes selon la complexité de vos antécédents médicaux. Nous vous poserons des questions similaires à celles de l'entretien téléphonique et, dans certains cas, nous mesurerons votre taille, votre poids et votre tension artérielle. Nous vous demanderons aussi de faire quelques exercices physiques de base; par exemple, marcher dans la maison ou utiliser un téléphone. Cela permettra à l'intervieweur de faire une évaluation la plus juste possible de votre degré de mobilité et d'autonomie.

Où se déroule l'entretien?

L'entretien peut, à votre gré, se faire dans le confort de votre maison, ou à votre travail. Nous vous recommandons de choisir un endroit tranquille, où vous ne serez pas dérangé et où vous pourrez vous concentrer sur les questions qui vous seront posées et sur vos réponses. Pour l'entretien téléphonique, assurez-vous d'avoir une bonne liaison téléphonique afin de bien entendre les questions.

